2026

31 MAI



LA RONDE DES COMITÉS

U17 :

- Championnat Départemental
- Départ 10h - devant Seralu à Mouchamps
- 14 tours de 5,3 km soit 74,2 km

U15 :

- Championnat Départemental
- Départ 15h - devant Seralu à Mouchamps
- 7 tours de 5,3 km soit 37,1 km

Open 1 - 2 - 3 :

- Les Herbiers - Mouchamps
- Départ d'Hyper U à 14h30
- Course en ligne de 101 km ainsi que 4 tours de 5,3 km soit au total 122,2 km

WWW.VCLESHERBIERS.COM

COGEP VENDÉE

HYPER U Les Herbiers

SERALU Menuiseries et façades aluminium

Délices de l'Arceau CONSERVERIE ARTISANALE

VCH VÉLO CLUB LES HERBIERS

La Ronde des Comités

Collège des Arbitres

- Président du Jury : Théo Arnaud
- Arbitres Titulaires :
- Juge à l'Arrivée : Manuel Belliard
- Arbitre moto : Jérémy Missonier

Organisation Echelon Course

- Président du Vélo Club Les Herbiers : Rémi Laidin
- Responsable de l'organisation : Rodolphe Daviaud
- Ouverture de la bulle course : Dominique Jeannière
- Ouverture de course : Jean Claude Loizeau
- Moto info : Vendée Sécurité Course
- Motards : Vendée Sécurité Course
- Ardoisier : Hervé Jeannière
- Voiture assistance neutre : Vélo Club Les Herbiers à l'avant – Vélo Club Chantonnaisien à l'arrière
- Voiture balai : Brice Cerutti

Organisations Site Départ et Arrivée

- Responsable site départ : Dominique Raud
- Responsable site arrivée : Rodolphe Daviaud
- Responsable sécurité : Dominique Jeannière
- Speaker : Patrice Renou
- Photo Finish : Vélo Club Les Herbiers – Rodolphe Daviaud
- Protocole : Yannick Frappier

Service Médical

- Médecin : Dr. Doignon Philippe
- Véhicule Médecin : Gérard Préaud
- Secouristes : Ambulances Taxis Herbretais

Sécurité

- Responsable signaleur : Dominique Jeannière
- Le circuit est matérialisé par des flèches jaune VCH
- Les points dangereux sont signalés par l'escorte motorisée au moyen de drapeaux jaunes

HYPER U Les Herbiers
SERALU Menuiseries et façades aluminium

La Ronde des Comités

Opérations de départ

- 13h30 : Retrait des dossards et plaques de cadre sur le parking couvert d'Hyper U Les Herbiers
- 13h45 : Réunion des Directeurs Sportifs avec le collège des arbitres
- 14h20 : Appel des coureurs
- 14h30 : Départ fictif (environ 1km)
- 14h35 : Départ réel Km0 (lancé)

Opérations à l'arrivée

- 14h57 : Premier passage des coureurs sur la ligne d'arrivée
- 16h55 : Entrée des coureurs sur le circuit final
- 17h20 : Arrivée
- 17h30 : Protocole : Les trophées et bouquets seront remis devant l'entreprise Seralu
    - o Au premier de l'épreuve : Une coupe et une gerbe
    - o Au second et troisième : Une coupe et une gerbe
    - o Au premier des Open 2 : Une coupe
    - o Au premier des Open 3 : Une coupe
    - o Au premier des U19 : Une coupe
    - o A la première équipe : Une coupe
    - o Au lauréat des Grimpeurs : Une coupe
    - o Au lauréat des Points Chauds : Une coupe

Le retrait des primes et le retour des dossards se feront devant le camion d'arrivée

Contact

• Président du Vélo ClubLesHerbiers : Rémi Laidin	06.46.13.25.27
• Responsable de l'organisation : Rodolphe Daviaud	06.09.47.56.82
• Responsable site départ: Dominique Raud	06.23.09.50.14
• Responsable site Arrivée: Rodolphe Daviaud	06.09.47.56.82
• Responsable sécurité:Dominique Jeannière	06.12.96.25.63
• Médecin : Philippe Doignon	06.80.02.25.89
• CHD La Roche sur Yon	02.51.44.61.61
• Centre Hospitalier Montaigu	02.51.45.40.00
• Centre Hospitalier Cholet	02.41.49.60.00

La Ronde des Comités

Règlement Particulier

Article 1. **Organisation**

La 4ème édition de la Ronde des Comités est organisée sous les règlements de la Fédération Française de Cyclisme par le Vélo Club Les Herbiers (VCH) dont le siège est situé au 6 rue de la Guerche, aux Herbiers.
L'épreuve se dispute le dimanche 31 mai 2026.

Article 2. **Type d'épreuve**

L'épreuve, classée Interrégionale 1.24.2, est réservée aux coureurs Open 1, 2 et 3 ainsi qu'aux U19 détenteur d'une licence de la fédération Française de Cyclisme.

Article 3. **Participation – Engagement**

L'épreuve est ouverte aux clubs français et aux individuels.
Les engagements à 10,00€ par coureurs se font sur le site cicle-web de la FFC

Article 4. **Permanence – Vérification et confirmation des partants**

La vérification des licences, le retrait des dossards et plaques de cadre ont lieu le dimanche 31 mai de 13h30 à 14h15 sous le parking couvert d'Hyper U Les Herbiers – Avenue de la Maine.
Les dossards et plaques de cadre devront être restitués en état d'origine au camion podium du le site arrivée ou au véhicule balai, faute de quoi une sanction pourra être appliquée.
La Réunion des directeurs sportifs, en présence du collège des commissaires et du directeur de l'organisation, se tient à 13h45 (précise) sous le parking couvert d'Hyper U Les Herbiers.

Article 5. **Opérations de départ**

L'appel des coureurs sur la ligne de départ, parking d'Hyper U Les Herbiers est prévu à 14h20 après un pointage de présence effectué par les arbitres.

Article 6. **Radio Tour**

Les informations course sont émises sur la fréquence suivante 157.4875 Mhz

Article 7. **Assistance technique neutre**

Le service d'assistance technique neutre est assuré par les voitures du Vélo Club Les Herbiers, et du Vélo Club Chantonnaisien. Des paires de roues seront demandées aux directeurs sportifs lors de la réunion des directeurs sportifs afin de compléter les équipements de chaque véhicules d'assistance.

Article 8. **Délai d'arrivée**

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Ce délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le collège des arbitres, en consultation avec l'organisateur.
Tout coureur isolé, pointé à plus de dix minutes du peloton principal doit s'arrêter et quitter la course.
Tout coureur ne se trouvant plus dans l'échelon course, doit respecter le code de la route.

Article 10. **Classement et prix**

Les classements suivant sont établis :

- Classement de l'épreuve selon les ordres d'arrivée : grille FFC 518/20
- Classement Grimpeurs, 3 classements durant l'épreuve qui ont lieu au :
    - Km 31.4 – La Coudrinière
    - Km 49.5 – St Malo du Bois
    - Km 67 – La Godetière
    - A chaque classement sont attribués 3Pts – 2 Pts et 1 Pt ainsi que 30€ - 20€ et 10€.

- Classement Points Chauds, 3 classements durant l'épreuve qui ont lieu au :
    - Km 19.5–1er passage sur la ligne d'arrivée - Mouchamps
    - Km 39.6 – La Norissonnière
    - Km 82 – Beaurepaire
    - A chaque classement sont attribué 3Pts – 2 Pts et 1 Pt ainsi que 30€ - 20€ et 10€.
- La meilleure équipe recevra 150€ .

Article 11. **Antidopage**

La législation antidopage Française s'applique intégralement à l'épreuve. Le contrôle médical aura lieu à l'entreprise Seralu.

Article 12. **Protocole**

Les coureurs suivants doivent se présenter au podium protocolaire, en tenue de compétition et dans un délai de 15 minutes après l'arrivée.

- Les trois premiers de l'épreuve
- Le lauréat du classement des Points Chauds
- Le lauréat du classement des Grimpeurs
- Le premier Open 2
- Le premier Open 1
- Le premier U19
- La meilleure Equipe

Article 13. **Pénalités**

Le barème des pénalités de la FFC est le seul applicable.

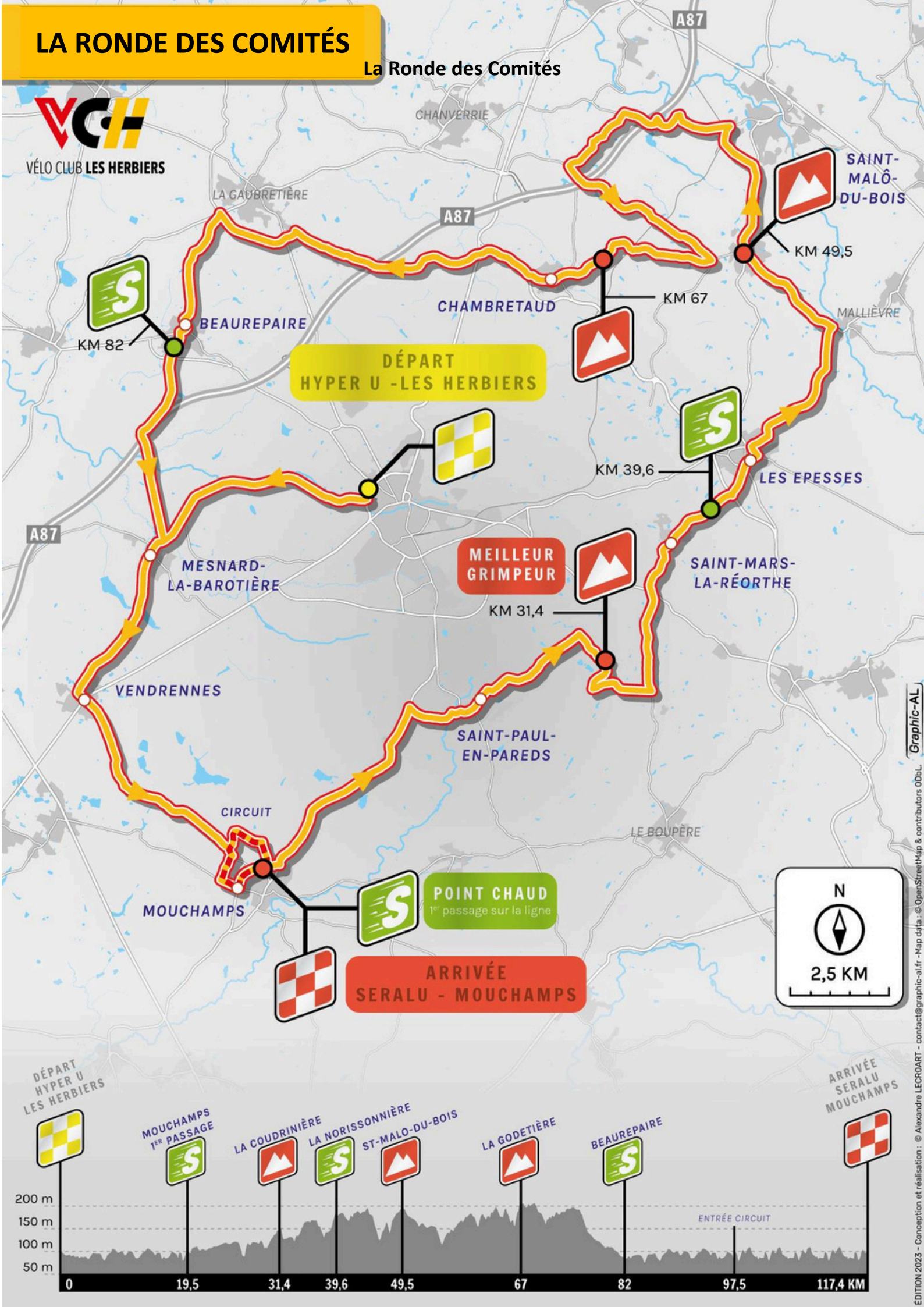
Article 14. **Développement durable et Crise sanitaire**

L'organisation rappelle à l'ensemble des participants (coureurs, directeurs sportifs, accompagnateurs) l'engagement pris dans le cadre de l'éco-responsabilité. Il en va de la responsabilité de chacun, dans ses attitudes, avant, pendant et après l'épreuve, de veiller à ne pas jeter des papiers, emballages et autres détritus.

Renseignements : Rodolphe Daviaud 06 09 47 56 82 – vch.lesherbiers@gmail.com

LA RONDE DES COMITÉS

La Ronde des Comités



Graphic-AL
ÉDITION 2023 - Conception et réalisation : © Alexandre LECROART - contact@graphic-al.fr - Map data : © OpenStreetMap & contributors ODbL

VÉLO CLUB LES HERBIERS

La Ronde des Comités

VÉLO CLUB LES HERBIERS

		Départ	Horaire de passage		
			14:30		
		Distance		Moyenne horaire	
	Itinéraire	A faire	Restante	40	42	44
Fictif	Parking couvert Hyper U	0	122	14:30	14:30	14:30
Réel	D11 route de Mesnard Face aux transports Bellanger	1	121	14:31	14:31	14:31
	Entrée de Mesnard la Barotière	6,5	115.5	14:39	14:39	14:38
	Entrée de Vendrennes	10,5	111.5	14:45	14:45	14:44
	Au Feu TD direction Mouchamps C4	11,5	110.5	14:47	14:46	14:45
	Lieu dit le Boisgoyer, Le Plessis	15	107	14:52	14:51	14:50
	Droite Direction D13, Gauche Direction Mouchamps	16,5	105.5	14:54	14:53	14:52
	A l'entrée de Mouchamps au RP 3 ème sortie D48	19	103	14:58	14:57	14:55
PC	1er passage sur la ligne d'arrivée	19,5	102,5	14:59	14:57	14:56
	Sortie de Mouchamps RP 3 ème sortie dir les Herbiers D48	20	102	15:00	14:58	14:57
	Au lieu dit la croisée Laurent à droite vers la Pillaudière	26	96	15:09	15:07	15:05
Danger	A la sortie de la Pillaudière prendre à droite, dir. St Paul	27	95	15:10	15:08	15:06
	A la boulangerie prendre à gauche, rue de l'Eglise	28	94	15:12	15:10	15:08
	Au RP 2 ème sortie direction l'église puis à gauche(stade)	28,5	93.5	15:12	15:10	15:08
	Au lieu dit le Noyer, prendre à droite dir l'Acheneau	31	91	15:16	15:14	15:08
MG	La Coudrinière	32	90	15:18	15:15	15:12
	Carrefour du Bois Sumé, prendre à Gauche Dir la D79	34	88	15:21	15:18	15:13
	Prochain carrefour, prendre à GA D79, la Croix Bara	35	87	15:22	15:20	15:16
	Carrefour de la Croix Bara TD direction ST Mars la Réorthe	38	84	15:27	15:24	15:17
	Traversée du Bourg de ST Mars direction les Epesses	40	8	15:30	15:27	15:21
	Lieu dit la Norissonnière	41	81	15:31	15:28	15:24
PC	Au RP de l'Hotel, 3ème sortie les Epesses centre, D79	42	80	15:33	15:30	15:25
	Au RP de la zone, 2ème sortie, rue de l'industrie					15:27
	Au prochain carrefour, prendre à GA D27					
	Au prochain carrefour, prendre à DR direction Mallièvre	43	79	15:34	15:31	15:28
	ST Malo du Bois					
MG	Au carrefour à Droite dir ST Laurent sur Sèvre D752	49,5	72.5	15:44	15:40	15:37
	Au RP 2 ème sortie direction la gare D111A					
	Au carrefour prendre à GA direction la Verrie D111	53	69	15:49	15:45	15:42
	Au lieu dit (La Bernardière) prendre à GA en dir. D72	54	68	15:51	15:47	15:43
	Au carrefour de la D72, prendre à GA dir. ST Malo du Bois	57,5	64.5	15:56	15:52	15:48
	200m après le village la Lande, droite dir. Chambretaud	60	62	16:00	15:55	15:51
	Au lieu dit La Godetière, meilleur Grimpeur	64,5	57.5	16:06	16:02	15:57
MG	Sortie de Chambretaud, RP des Diamants 1ère sortie	67	55	16:10	16:05	16:01
	Lieu dit Bel Air au 1er RP 2 ème sortie Dir la Gaubretière	70	52	16:15	16:10	16:05
	Entrée de la Gaubretière, RP 1ère sortie, Suivre la D27	71	51	16:16	16:11	16:06
	Au 2 ème RP , prendre la 3 ème sortie dir D775	77	45	16:25	16:20	16:15
	Au RP 4 ème sortie, direction Beaurepaire D53					
	Entrée de Beaurepaire, RP 2 ème sortie, Rue des Mauges	79	43	16:28	16:22	16:17
	2 ème carrefour, à GA direction Mesnard la Barotière	82	40	16:33	16:27	16:21
	Sortie de Beaurepaire, au RP 2 ème sortie D53					
	Au carrefour à l'entrée de Mesnard à Droite D53	83	39	16:34	16:28	16:23
PC	Entrée de Vendrennes	88	34	16:42	16:35	16:30
	Au Feu TD direction Mouchamps C4	92	30	16:48	16:41	16:35
	Lieu dit le Boisgoyer, Le Plessis					
	Droite Direction D13, Gauche Direction Mouchamps	97	25	16:55	16:48	16:42
	A l'entrée de Mouchamps au RP 3 ème sortie : rocade D48	98	24	16:57	16:50	16:43
	2ème passage sur la ligne d'arrivée, circuit final	101	21	17:01	16:54	16:47
	Après le passage sur la ligne 300m à GA dir. le Breuil	101.5	20.5	17 :02	16 :55	16 :48
	Prochain carrefour, à GA dirction la Poterie du Plessis					
	Prochain carrefour , à GA direction le plessis					
	Lieu dit le Plessis, carrefour à GA dir Mouchamps C4	102,5	19.5	17:03	16:56	16:49
	100m après le passage sur le pont, à DR	103	19	17:04	16:57	16:50
	Au prochain carrefour à GA D13					
	A l'entrée de Mouchamps au RP 3 ème sortie : rocade D48	105	17	17:07	17:00	16:53
	3 ème passage sur la ligne d'arrivée	106,0	16	17:09	17:01	16:54
	4 ème passage sur la ligne d'arrivée	111,3	10,6	17:15	17:07	17:00
	5 ème passage sur la ligne d'arrivée	116,6	5,3	17:21	17:13	17:06
	6 ème passage ARRIVEE	122	0	17:27	17:20	17:12

HYPER U Les Herbiers

SERALU
Menuiseries et façades aluminium